

Communiqué de presse
Philippe Kaltenbach
Maire de Clamart
Sénateur des Hauts-de-Seine

Clamart, le 26 janvier 2012

Vidéo manipulée : Philippe Kaltenbach contre-attaque

Depuis hier soir, mercredi 25 janvier, une vidéo circule sur le net et a été mise en ligne sur le site Le Figaro.fr. Cette vidéo postée de manière anonyme, met gravement en cause Philippe Kaltenbach.

Le Maire de Clamart déclare : « ***Il s'agit d'une mise en scène grossière et grotesque réalisée à partir de vidéos manipulées. J'ai d'ailleurs demandé à mon avocat d'attaquer les sites qui diffusent ces vidéos scandaleuses et j'ai demandé une expertise technique de ces bandes.*** »

Philippe Kaltenbach ajoute : « ***Je suis victime d'une manipulation montée de toutes pièces par un élu UMP, Monsieur Pemezec, et Monsieur Courroye, Procureur de la République, semble jouer un jeu trouble. Cet élu a utilisé un de mes anciens adjoints pour me piéger et réaliser un montage vidéo mélangeant le remboursement d'un prêt pour un total de 1 500 € sur un an lorsqu'il rencontrait de très importantes difficultés financières, et une demande de logement pour un de ses proches.*** »

Le Sénateur des Hauts-de-Seine précise : « ***J'ai fait invalider et condamner à un an d'inéligibilité Monsieur Pemezec en 2007 pour avoir fait payer sa campagne des législatives par la Ville du Plessis-Robinson, dont il est Maire, et une société d'édition. Il sera candidat aux élections législatives dans la 12^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine qui a de fortes chances de basculer à gauche en juin prochain et ce dernier craint par-dessus tout une vague rose. Il est prêt à tout pour retrouver un siège de député.*** »

Il poursuit : « ***Par ailleurs, je l'ai mis en cause et j'ai saisi la CADA concernant les 150 000 € qu'il a perçus du Ministère du Logement dans le cadre d'une mission suite à la perte de son mandat et de son indemnité de député. Le Canard Enchaîné dans son édition du 30 juin 2010 avait d'ailleurs révélé que ses rapports étaient des copier / coller d'autres textes déjà existants. Le Procureur de la République, Monsieur Courroye, mis en examen dans l'affaire des « fadettes » et pour lequel j'avais demandé, par courrier au Ministre en date du 18 janvier, la saisine du Conseil Supérieur de la Magistrature et la suspension, semble avoir une attitude étrange. Alors qu'il posséderait ces vidéos depuis plusieurs mois, sur intervention de Monsieur Pemezec, elles sont diffusées à un moment opportun, trois mois avant l'élection présidentielle et à la veille de la question que je devais poser au Ministre de la Justice, ce jeudi 26 janvier au Sénat, sur ce sujet.*** »

Philippe Kaltenbach conclut : « ***Je ne me laisserai pas faire et continuerai le combat pour défendre nos valeurs et nos convictions, face à une droite qui utilise la politique de caniveau comme seule arme.*** »